

Volonté et liberté

Georges Leroux, *Plotin. Traité sur la liberté et la volonté de l'Un [Ennéade VI, 8 (39)]* [introduction, texte grec, traduction et commentaire], Paris, J. Vrin (Histoire des doctrines de l'Antiquité classique, 15), 1990, 450 pages.

Yvon Lafrance

Volume 20, Number 1, Spring 1993

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/027210ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/027210ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Société de philosophie du Québec

ISSN

0316-2923 (print)

1492-1391 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Lafrance, Y. (1993). Volonté et liberté / Georges Leroux, *Plotin. Traité sur la liberté et la volonté de l'Un [Ennéade VI, 8 (39)]* [introduction, texte grec, traduction et commentaire], Paris, J. Vrin (Histoire des doctrines de l'Antiquité classique, 15), 1990, 450 pages. *Philosophiques*, 20(1), 189–197.
<https://doi.org/10.7202/027210ar>

VOLONTÉ ET LIBERTÉ

Georges Leroux, *Plotin. Traité sur la liberté et la volonté de l'Un [Ennéade VI, 8 (39)]* [introduction, texte grec, traduction et commentaire], Paris, J. Vrin (*Histoire des doctrines de l'Antiquité classique*, 15), 1990, 450 pages.

par

Yvon Lafrance

C'est un beau livre que vient de présenter Georges Leroux aux amis de Plotin. Il s'agit du texte grec, de la traduction et du commentaire philosophique du *Traité sur la liberté et la volonté de l'Un*, le tout précédé d'une introduction substantielle à ces deux concepts tels que développés dans l'*Ennéade* VI, 8 de Plotin, ce traité qui est le trente-neuvième dans l'ordre chronologique de Porphyre. L'ouvrage est rédigé avec une maîtrise remarquable qui révèle la maturité de son auteur, une connaissance approfondie de toute la littérature qui entoure ce traité de Plotin, une rigueur et une précision dans la traduction du texte grec et une acuité philosophique qui permet au commentaire d'éclairer le sens du texte en le situant dans la perspective générale de la pensée théologique de Plotin. Voici donc un ouvrage qui apporte une contribution significative à la recherche plotinienne contemporaine, tant du point de vue de son contenu que de sa méthode de travail.

La qualité de cet ouvrage nous permet de croire aux remarques de l'auteur en début de volume (p. 9-11) relatives à la lente maturation de son projet de recherche. Le germe de ce dernier remonte à l'époque où l'auteur rédigeait ses thèses de maîtrise et de doctorat à l'Université de Montréal et qu'il s'intéressait à l'histoire du concept de volonté. Déjà familier avec les écrits de Ricœur, sa recherche doctorale l'amena à prendre une position différente de celle de l'auteur de *Finitude et culpabilité* en ce qui concerne l'histoire du concept de volonté. Alors que Ricœur soutenait que les concepts de volonté et de liberté constituaient une contribution spécifiquement chrétienne à l'histoire de la pensée, Leroux en arriva à penser qu'il était possible de trouver des traces historiques de ce concept bien avant le christianisme dans la philosophie ancienne (p. 9 et 35, n. 17). Le traité VI, 8 des *Ennéades* de Plotin apparut très vite à l'auteur comme un témoin important pour la confirmation de sa thèse. Il écrit : « le traité VI, 8 constitue une étape essentielle dans l'histoire du concept de volonté » (p. 14). La recherche de l'auteur devenait d'autant plus importante qu'il n'existait aucun commentaire complet de ce traité après la parution de l'édition Henry-Schwyzler (1951-1973 pour l'*editio major* et 1964-1982 pour l'*editio minor*), et même avant cette édition, les commentaires de ce traité apparaissaient d'une façon partielle dans des ouvrages ou études que l'auteur a pris la peine de recenser d'une façon, semble-t-il, exhaustive (p. 215-222).

Cette recherche sur le discours plotinien dans le traité VI, 8, l'auteur l'a menée selon une double perspective, comme il l'explique lui-même dans son avant-propos (p. 14-18). La formulation rigoureuse de cette double perspective ne peut être que le fruit d'une longue réflexion sur l'approche des textes philosophiques anciens et nous y voyons, pour notre part, la clé d'explication de la démarche fondamentale de l'auteur. Le discours plotinien dans l'*Ennéade* VI, 8 doit être lu, selon Leroux, comme un discours métaphilosophique et dans le cadre d'une histoire des concepts. Plotin utilise, en effet, dans la première partie de VI, 8, c'est-à-dire les chapitres 1-6, les prédicats que la philosophie classique, à savoir surtout celle d'Aristote et des stoïciens, appliquait à une volonté engagée dans la contingence et dans l'action. Ce sont ces prédicats éthiques que Plotin questionne lorsque l'on veut les appliquer à l'Un qui est au-delà de l'action et de toute contingence. Cette partie critique du traité constitue la théologie négative de Plotin. Mais le traité VI, 8 ne s'en tient pas là. A partir de l'objection téméraire au chapitre 7, Plotin poursuit sa réflexion en vue de constituer une théologie positive de la volonté, c'est-à-dire un ensemble de propositions qui, sur la négation des prédicats éthiques de la volonté, affirment les prédicats proprement métaphysiques dans la ligne de la théorie du Bien chez Platon (*Rép.* VI, 509b), et ces propositions doivent être elles-mêmes dépassées dans une sorte de silence contemplatif où le langage devient tout à fait surperflu. En affirmant cette première perspective, Leroux a très bien saisi la nature apophantique du discours plotinien, ce qui donne à son interprétation dans le commentaire et l'Introduction une rectitude du regard qui se confirme sans cesse à la lecture du texte plotinien. Même si Leroux ne l'explique pas, nous comprenons que le discours plotinien est métaphilosophique dans les deux sens de la préposition *méta* : dans le sens que le discours plotinien vient *après* le discours éthique de la philosophie classique qu'il reprend en le critiquant, et dans le sens qu'il se situe *au-dessus* de cette philosophie comme discours métaphysique de nature apophantique. Leroux a donc parfaitement raison d'écrire : « La double appartenance, éthique et métaphysique, du concept de liberté commande chaque moment du traité, elle est la condition formelle de son interprétation » (p. 14).

La seconde perspective est une idée chère à l'auteur et elle commande toutes les démarches de sa recherche. Il s'agit de l'histoire des concepts (p. 16-18 et 203-208). Tandis que la perspective métaphilosophique définissait pour ainsi dire la nature du discours plotinien, l'histoire des concepts est plutôt un instrument herméneutique dont se sert l'interprète. Le commentaire de Leroux sur le traité VI, 8 est fondamentalement fait dans le cadre d'une histoire des concepts dont le sens a été défini dans une étude qu'il rédigea en 1975 et qu'il est important de connaître parce que, malgré les affirmations de l'auteur à l'effet que son commentaire garde un « arrière-plan historique et philologique essentiel à son interprétation » (p. 18), ce commentaire est essentiellement philosophique ou conceptuel à la manière des commentaires que nous rencontrons chez les interprètes de tendance analytique. Le sens proprement philologique des termes n'est pas analysé, sauf dans les passages où Leroux explique la variante qu'il adopte, et le contexte historique du discours plotinien, par exemple son arrière-plan scolaire étudié par Marie-Odile Goulet-

Cazé¹, ou sa manière d'écrire déjà étudiée par D. O'Brien², ou encore l'histoire du texte de Plotin et de sa transmission étudiée par Paul Henry³, ne reçoivent aucune attention particulière dans le commentaire. Leroux s'attache exclusivement aux concepts et à l'histoire des concepts tout au long de son commentaire. Mais comment conçoit-il cette histoire des concepts ? La réponse à cette question est cruciale pour comprendre la nature des commentaires que Leroux formule dans son explication du texte plotinien aussi bien d'ailleurs que celle de son excellente Introduction, entièrement centrée sur les concepts de volonté et de liberté. Nous devons donc dire un mot sur cette étude de 1975⁴.

L'absence d'une véritable analyse philologique au cours du commentaire sur le discours plotinien s'explique par le fait que Leroux n'attache pas une grande importance au lexème dans l'interprétation des textes philosophiques. Leroux distingue dans le discours philosophique les items lexicaux et les concepts, et affirme que le concept « est l'unité de base de description du discours philosophique et le foyer de ses transformations » (p. 739). Ni la lexicographie ni l'histoire du lexique ne sont suffisantes pour expliquer un texte philosophique parce que l'on ne peut déterminer à l'avance le caractère philosophiquement significatif d'un item lexical. Par exemple, le concept exprimé par l'item lexical « âme » dans le discours de Platon ne correspond pas au concept exprimé par le même item lexical dans le discours de Nietzsche. Cette observation sur le caractère arbitraire que pose l'usage des lexèmes dans la lecture des textes philosophiques est certainement valable dans le cas envisagé par Leroux d'une histoire comparative des systèmes philosophiques, mais elle devient un peu moins sûre lorsqu'il s'agit du vocabulaire spécifique d'un auteur philosophique. Les lexiques de Platon, d'Aristote ou de Plotin offrent un certain nombre de sens limités d'un même item lexical et permettent ainsi d'accéder plus facilement au concept. Quoi qu'il en soit de ce problème, Leroux s'en remet surtout au concept et à l'histoire des concepts comme instrument d'interprétation d'un texte philosophique. Il écrit : « L'histoire des concepts n'est cependant rien de cela : elle n'est pas une lecture des textes philosophiques comme faits de langage, ni une description de ses causes historiques. Sa nature positive est rendue par la problématique, et en particulier sa capacité à décrire des états du système, à noter des origines et à observer des transformations » (p. 740). Mais le concept n'est pas pour Leroux une unité atomisée ; contrairement au lexème, le concept doit être pris comme « proposition, thèse, croyance, définition

1. M.-O. Goulet-Cazé, « L'arrière-plan scolaire de la *Vie de Plotin* », dans *Porphyre. La Vie de Plotin*, Paris, J. Vrin, 1982, vol. I, p. 231-327. Cet ouvrage est très bien connu de Leroux.
2. D. O'Brien, « Comment écrivait Plotin ? Étude sur *Vie de Plotin 81-4* », dans *Porphyre. La Vie de Plotin*, op. cit., p. 331-367.
3. P. Henry, *Études plotiniennes*, vol. I : *Les états du texte de Plotin* ; II : *Les manuscrits des Ennéades*, Paris, Desclée de Brouwer, 1938-1941.
4. G. Leroux, « Unités de description en histoire des concepts », dans *Proceedings of the XVth World Congress of Philosophy*, Sofia, 1975, vol. 5, p. 739-744. On lira aussi du même auteur son étude : « Du topos au thème », dans *Poétique* 64 (1985), p. 445-454 et « Questions de méthode en histoire de la philosophie », dans *Carrefour* 10 (1988), p. 11-27 ainsi que le compte rendu de notre ouvrage : *Méthode et exégèse en histoire de la philosophie* (1983) dans *Canadian philosophical reviews / Revue canadienne de comptes rendus en philosophie* 4 (1984), p. 74-76.

philosophique, bref phrase » (p. 742). De plus, une histoire des concepts ne doit pas être confondue avec une histoire des sources qui consiste dans une recherche des états antérieurs d'une proposition. En effet, l'histoire des concepts suppose la mise en place d'un *topos*, c'est-à-dire d'un contexte à l'intérieur duquel est utilisé le concept. Ces contextes ou ces topiques sont en nombre limité, par exemple, Dieu, l'homme, la nature dans les philosophies modernes, ou encore l'éthique, la physique et la dialectique ou la métaphysique dans les philosophies anciennes⁵. On comprend dès lors que Leroux ne s'attache pas tellement au lexique de la volonté et de la liberté dans son commentaire de Plotin, mais plutôt au concept de volonté et aux prédicats que lui donne Plotin dans le traité VI, 8 ainsi qu'à l'usage de ces prédicats dans la philosophie classique. On pourrait même supposer, comme le souligne Leroux, que le concept puisse se trouver dans un contexte ou un *topos* en l'absence de son item lexical habituel : « si une histoire du concept de volonté, écrit-il, ne doit commencer que lorsque ce vocable est attesté, elle commence trop tard » (p. 741).

Toute la recherche de Leroux est commandée par cette théorie du concept appliquée à l'interprétation des textes philosophiques. Elle oriente sa vue d'ensemble du traité aussi bien que ses analyses particulières. Dans son commentaire de la première partie du traité (chap. 1-6), Leroux est particulièrement attentif aux prédicats du concept de volonté, à leur contexte éthique dans la philosophie classique et à la différence entre ce contexte et le contexte plotinien. Par ailleurs, dans la deuxième partie du traité (chap. 7-21), Leroux signale un changement complet de contexte dans l'usage plotinien des prédicats de la volonté en prédicats métaphysiques. Au cours de cette transposition, la signification du concept de volonté change radicalement : d'une volonté liée à la contingence et pour ainsi dire *ad extra*, la volonté, débarrassée de toutes les contraintes de l'action, devient dans le discours métaphysique de Plotin une volonté *ad intra*, c'est-à-dire la volonté de l'Un qui ne peut vouloir que Lui-même. Nous avons trouvé à la page 207 la formulation la plus précise de l'application de cette théorie herméneutique du concept au traité plotinien :

[...] la première partie transpose dans le cadre stoïcien d'une doctrine du destin le thème platonicien de la responsabilité, et cela Plotin l'accomplit par le moyen de l'analyse aristotélicienne du volontaire. Sa fidélité à Platon se marque par son insistance sur une position intellectualiste : la volonté, c'est d'abord la volonté du bien. La seconde partie transpose l'ensemble de cette conceptualité dans le cadre d'une théologie de l'Un, à laquelle la métaphysique aristotélicienne de l'Intellect contribue plus qu'il n'est coutume de le reconnaître [...] Seule la première partie peut être reconduite à des sources clairement identifiables, et au premier rang l'*Éthique à Nicomaque* d'Aristote. La seconde partie, de loin la plus importante, est une construction profondément inédite (voir aussi p. 41-49).

5. Leroux écrit : « On peut à ce sujet formuler l'hypothèse que le nombre de ces contextes est en nombre fini et qu'il est dans le discours philosophique très limité. La profusion conceptuelle est la variable dans cette combinatoire, et seule la fixité des contextes permet de l'évaluer » (p. 743).

Cette formulation montre à merveille comment Leroux a été attentif à la mise en place du concept de volonté, à la détermination de ses contextes et à l'histoire du concept dans sa lecture du discours plotinien. L'ouvrage de Leroux apporte donc un paradigme original dans l'approche des textes philosophiques anciens. Ce paradigme oscille entre les méthodes continentales d'interprétation, qui donnent habituellement un poids plus lourd à la philologie et aux traces historiques pour ainsi dire matérielles d'un texte philosophique, et la méthode analytique qui donne un poids presque exclusif au concept. Leroux maintient dans son commentaire le niveau du concept, mais contrairement aux analystes il demeure attentif à la dimension historique du concept de volonté par son attention aux contextes stoïcien, aristotélicien et platonicien. En somme, il fait du texte plotinien une lecture strictement philosophique avec un arrière-plan d'histoire conceptuelle sans s'engager dans le concret de l'historicité du texte. S'il est question d'histoire ici, il s'agit strictement d'une histoire conceptuelle qui consiste à identifier les contextes différents dans lesquels les prédécesseurs de Plotin ont utilisé le concept de volonté.

Nous laissons aux spécialistes de Plotin le soin d'une critique pointue et ponctuelle de la lecture que fait Leroux du traité VI, 8 de Plotin. Nous préférons nous limiter ici à quelques remarques générales sur chacune des parties de cet ouvrage.

On notera d'abord que l'excellente Introduction (p. 23-123) que nous présente Leroux n'a pas été rédigée dans l'esprit des introductions que nous avons l'habitude de lire pour ce genre d'ouvrages, par exemple, celles des éditions de textes de la collection Budé (Les Belles Lettres, Paris). On s'attend, en effet, dans ces publications d'édition à lire une Introduction qui nous livre des informations sur la vie et les œuvres de l'auteur, une description générale du contenu de l'œuvre, une mise en place de l'œuvre dans le contexte de son époque, et des informations sur les instruments de travail qui ont servi soit à l'établissement du texte soit aux notes qui accompagnent le texte. Rien de tel chez Leroux. Toute son Introduction a été rédigée dans la perspective de sa théorie de l'histoire des concepts. Leroux a donc remplacé ici – et c'est un trait de son originalité – la méthode descriptive de nature empirique habituellement adoptée dans ce genre d'ouvrages par une méthode descriptive de nature spéculative. La première partie de cette Introduction consiste à identifier les interprétations que Plotin fait du concept de volonté dans le discours éthique de ses prédécesseurs et à montrer que les principes de cette interprétation reposent sur une expérience mystique et une métaphysique rigoureuse (p. 23-61). La seconde partie cherche à établir les rapports entre les propositions du traité sur la volonté et la liberté et le cadre d'ensemble de la métaphysique plotinienne (p. 61-89). On trouvera dans cette partie des considérations intéressantes sur le statut du langage dans la philosophie de Plotin (p. 75-89), une philosophie qui conduit directement au silence de la contemplation dans un au-delà du langage. Dans la troisième partie, Leroux se penche sur la méthode de Plotin et cherche à mettre en rapport les diverses parties du traité VI, 8 et consacre ensuite de longues pages (p. 104-123) au problème de l'identification de l'objecteur téméraire qui ose prédiquer de l'Un un advenir accidentel, une objection qui forme le pivot du traité et qui permet à Plotin de passer du niveau éthique au niveau métaphysique en maintenant la possibilité d'une

prédication de la volonté à l'Un. Pour l'identification de l'objection du téméraire, Leroux exclut diverses hypothèses : celle selon laquelle l'objection pourrait venir de la philosophie classique (Platon, Aristote), celle selon laquelle il s'agirait d'une objection émanant des milieux gnostiques, jadis soutenue par É. Bréhier, ou encore celle d'un objecteur chrétien (Armstrong, Whittaker), ou l'hypothèse selon laquelle l'objection aurait été créée de toutes pièces par Plotin lui-même (Theiler). Leroux croit finalement qu'il s'agit d'un adversaire réel non identifiable (p. 283). Malgré sa fine analyse des hypothèses en présence, on peut regretter que Leroux ne soit pas arrivé à proposer une solution plus positive. Dans toute cette Introduction, Leroux s'en tient rigoureusement à l'analyse strictement conceptuelle du concept de volonté en identifiant minutieusement les diverses significations du concept selon les contextes ou les *topoi* à l'intérieur desquels il est utilisé, à savoir les contextes platonicien, aristotélicien, stoïcien, plotinien et chrétien. Ce qui donne à son Introduction un caractère éminemment spéculatif. On obtient ainsi une pièce d'histoire du concept de volonté chez les Anciens. Par ailleurs, nous avons observé avec bonheur que la notion de vérité est complètement absente de cette analyse conceptuelle et que l'effort de Leroux consiste essentiellement à dégager l'intelligibilité du discours de Plotin sans demander à cette métaphysique les raisons de sa vérité. Cette attitude est tout à fait conforme à ce que Leroux écrivait dans son article de 1975 : « La distinction entre la vérité présente d'une philosophie et sa vérité intemporelle est difficilement opératoire dans une recherche positive : on la laissera à l'herméneutique ou au traitement analytique. Elle n'intervient que comme limite de la description et il convient de le souligner au point de départ. Le positivisme n'est un iconoclasme que pour ceux qui oublient cette limite » (art. cit., p. 739). On croirait entendre ici l'écho d'un grand historien français de la philosophie, É. Bréhier, qui écrivait jadis : « Au commentaire qui exclut toutes doctrines sauf une [...] s'oppose l'attitude historique, qui, se refusant à considérer une doctrine comme vraie ou fausse, consiste à l'étudier en elle-même comme phénomène du passé...⁶ ».

Leroux n'a pas fait un travail d'éditeur sur les neuf manuscrits principaux de l'*Ennéade* VI, 8 de Plotin. Il imprime exactement le texte grec et l'apparat critique de l'*editio minor* de Paul Henry et de H.-R. Schwyzer qui se trouve au tome III, p. 239-270, et il donne en parallèle sa traduction française du texte (p. 124-195). Cependant, dans son commentaire, il lui arrive de préférer la leçon de l'*editio major* de Henry-Schwyzer dont le tome III qui contient l'*Ennéade* VI, 8 parut en 1973 (H.-S.). En p. 128, Leroux donne un tableau de ces divergences : sur trente-deux cas de divergences entre ces deux éditions, Leroux adopte dix-neuf leçons de H.-S. et maintient treize leçons de l'*editio minor*. On ne saurait faire le reproche à l'auteur de n'avoir pas donné une édition critique du texte de Plotin. Tout ce travail critique a déjà été fait par Henry-Schwyzer à la satisfaction, semble-t-il, des spécialistes de Plotin, et ce serait sans doute une perte de temps et d'énergie que de vouloir refaire un travail dont la qualité a reçu l'approbation générale. Leroux a donc pris une sage décision en reproduisant avec autorisation de l'éditeur le texte et l'apparat critique avec lesquels tous les plotiniens travaillent

6. É. Bréhier, *La philosophie et son passé*, Paris, Alcan / PUF, 1940, p. 27.

aujourd'hui. D'ailleurs, dans beaucoup de ces travaux paléographiques, on s'aperçoit qu'une bonne partie des variantes n'affectent pas profondément le contenu philosophique d'un texte. En ce qui concerne ce texte de Plotin, sur les trente-deux divergences signalées par Leroux, nous avons identifié onze cas de grammaire, sept cas d'accentuation et douze cas d'extrapolation. Les seuls cas où le contenu philosophique du texte apparaît compromis est 11.12 où le $\nu\phi$ de l'*editio minor* donnerait selon Leroux un contresens (p. 318) et 20.15 où la leçon de H.-S. donnerait « Le Premier est acte » et celle de l'*editio minor* « Le Premier est le Premier acte » (p. 392). Je rappellerai ici le témoignage de Campbell qui, après avoir passé en revue tous les manuscrits connus à l'époque pour son édition critique de la *République*, écrivait : « Were the corruptions and interpolations of the text of the *Republic* as numerous as recent scholars have imagined, the difference of meaning involved would be still infinitesimal. Some feature of an image might be obscured, or some idiomatic phrase enfeebled, but Plato's philosophy would remain uninjured⁷. » Il ne faudrait pas conclure de cette observation que tout travail paléographique est inutile. Cette conclusion serait excessive, surtout dans le cas de Plotin qui, selon le témoignage de son biographe Porphyre, « n'avait nul souci de l'orthographe, mais s'attachait seulement au sens » (*Vie de Plotin* 8, 1-6). On retiendra cependant que Leroux était parfaitement justifié de s'appuyer sur les excellentes éditions de Henry-Schwyzler pour rédiger son commentaire du traité VI, 8. Le seul reproche que nous ferions à l'auteur du point de vue du texte est une certaine incohérence entre le texte grec imprimé qui est toujours celui de l'*editio minor* et les lemmes des commentaires qui renvoient au texte et qui sont tantôt la leçon de l'*editio minor*, tantôt celle de H.-S. Or, dans le cas de ces dernières leçons, il lui arrive d'en rejeter et d'en accepter. Par exemple, 4, 38-39 (p. 269), 6, 37 (p. 282), 9, 31 (p. 307), 11, 19 (p. 319) qui sont des leçons de H.-S. que l'auteur rejette et qui apparaissent d'une façon surprenante dans le lemme du commentaire. Il aurait été plus simple et plus cohérent, nous semble-t-il, d'adopter pour les lemmes des commentaires un texte identique au texte grec imprimé, c'est-à-dire celui de l'*editio minor* et d'indiquer dans le commentaire les leçons que l'auteur accepte et celles qu'il rejette dans sa traduction. Mais pour ceux qui s'intéressent au travail critique sur les manuscrits, on doit dire que les trente-deux commentaires de Leroux sur les divergences entre les deux éditions de Henry-Schwyzler demeurent, dans la plupart des cas, suggestifs et intéressants. A ce titre, ses observations méritent toute notre attention. Quant à sa traduction, elle nous frappe surtout par sa précision et sa rigueur. Leroux a utilisé les grandes traductions de Plotin et l'on retiendra les jugements qu'il porte sur celles-ci (p. 129-130). L'ancienne traduction latine de Marsile Ficin (1492) lui apparaît comme « la plus utile, la plus forte philosophiquement », la traduction allemande de Harder, revue par Beutler et Theiler (1956-1971) « adopte des corrections au texte souvent téméraires, mais philosophiquement, sa rigueur est irréprochable », la traduction française d'É. Bréhier (1923-1938) « est souvent erronée », la traduction italienne de V. Cilento (1949) est plutôt « inspirée » et ses commentaires ne correspondent pas à la tra-

7. *Plato's Republic*, vol. II : *The Greek Text*, ed. by B. Jowett and L. Campbell, Oxford, Clarendon Press, 1894, p. 130.

correspondent pas à la traduction, la traduction anglaise de A.H. Armstrong (1988) « mérite une mention particulière » et celle de Mackenna (1917-1930) (l'auteur écrit tantôt McKenna, p. 129, 225, tantôt MacKenna, p. 430) « ajoute souvent des expressions subtiles », mais elle manque de rigueur.

Le commentaire qui suit le texte et la traduction (p. 199-222) a été rédigé selon une procédure uniforme dans la ligne de la théorie d'une histoire des concepts. On a donc devant nous un commentaire strictement conceptuel et qui comporte de nombreux éléments relatifs à l'histoire, mais uniquement à l'histoire du concept de volonté. Comme nous l'avons déjà indiqué, le commentateur semble peu soucieux d'analyses strictement philologiques comme celles que O'Brien nous donnait récemment à l'occasion de son édition et de ses commentaires sur le *Poème de Parménide*⁸. Pour Leroux les items lexicaux ont peu d'importance par rapport aux concepts dans la lecture d'un texte philosophique. On trouvera également très peu de considérations sur le contexte proprement historique du discours de Plotin. Par contre, le commentaire de Leroux révèle une grande connaissance des travaux de recherche des trente dernières années sur Plotin : ceux-ci sont consignés dans une riche bibliographie (p. 429-447)⁹. Ces travaux sont souvent cités au cours du commentaire soit pour adopter les vues de l'auteur soit pour les rejeter. Dans cette perspective, le commentaire de Leroux ouvre l'esprit à tout ce travail de nos contemporains sur Plotin et nous apparaît d'une richesse d'érudition remarquable. On y note une influence particulière des travaux de P. Hadot dont l'auteur a suivi jadis les cours au Collège de France ainsi que ceux de J. Rist, de J. Whittaker et de H. Krämer. D'une façon surprenante, les travaux du grand spécialiste français J. Trouillard ne semblent pas avoir tellement influencé l'auteur dans la rédaction de ses commentaires. Dans l'index des auteurs modernes (p. 427), on ne recense que cinq mentions de ce spécialiste. Pourtant Trouillard est celui qui a le mieux expliqué ces deux versants de la pensée de Plotin que Leroux défend constamment au cours de son commentaire : le versant mystique ou poétique et le versant rigoureux et métaphysique (p. 27, n. 8 où l'auteur cependant parle de Trouillard comme d'un modèle). L'idée que Leroux semble avoir retenu des travaux de Hadot est celle qui consiste à considérer la philosophie de Plotin comme un véritable exercice spirituel¹⁰. On comprend dès lors sa sympathie pour la thèse de P.-O. Kristeller selon laquelle les concepts hypostatiques dans la philosophie de Plotin ont une double valence : objective et actuelle (p. 28). En somme, tout le commentaire de Leroux est commandé par le souci de mettre

8. D. O'Brien, *Études sur Parménide*, tome I : *Le poème de Parménide*, texte, traduction et essai critique, Paris, J. Vrin, 1987, 324 pages.
9. Le travail de traducteur étant assez ingrat, on peut regretter que Leroux n'ait pas fait mention du nom des deux traductrices de l'ouvrage d'Armstrong : *L'architecture de l'univers intelligible dans la philosophie de Plotin* (p. 432), qui sont Danièle Letocha de l'Université d'Ottawa et Josiane Boulad Ayoub, sa collègue à l'Université du Québec à Montréal. Cet ouvrage est aussi cité en page 64, n. 48, sans mention du nom des traductrices.
10. Hadot écrit : « Les traités sont des exercices spirituels dans lesquels l'âme se sculpte elle-même, c'est à dire se purifie, se simplifie, s'élève au rang de la pensée pure avant de se transcender dans l'extase » (*Plotin ou la simplicité du regard*, Paris, Études Augustiniennes, 2^e éd., 1973, p. 18).

en lumière l'expérience spirituelle qui sous-tend l'aventure de Plotin et qui la mène au langage apophantique, et, en même temps, la rigueur et la précision rationnelles des énoncés ou des propositions métaphysiques. Leroux excelle dans l'art de pondérer ces deux aspects fondamentaux de la pensée de Plotin, ce qui donne à son commentaire une justesse remarquable du regard sur le texte.

On ne peut quitter cet ouvrage sans se réjouir de ce renouveau des études sur la philosophie ancienne dans la communauté philosophique québécoise, ces études qui, dans les dernières décennies, avaient subi malheureusement les contrecoups de l'anathème proféré jadis contre la philosophie thomiste. Heureusement, une relève se prépare dans nos départements de philosophie et elle devient un atout des plus prometteurs dans la mesure où la recherche en philosophie ancienne se fera désormais avec des instruments de travail renouvelés et plus conformes à l'état de la science contemporaine, et cela dans un esprit plus critique que dogmatique. Le Plotin de Leroux est, avec le prochain ouvrage de J.-M. Narbonne¹¹, un témoin de ce renouveau et il donne à son auteur un statut vraiment international. Nous ne pouvons que nous réjouir avec lui de cette réussite.

*Département de philosophie
Université d'Ottawa*

11. *Le problème de la matière chez Plotin : Ennéades II,4*, à paraître chez Vrin (Paris) en 1993.